

# Dommmages corporels et recours des tiers-payeurs - AEX15

**Code produit :** AEX15

**Niveau :** Expertise

**Modalité :** E-learning

**Durée (en heure) :** 0.5

**Tarif :** 60,00 € HT

**Eligible DDA :** non

**Public :**

Gestionnaires corporels et toute personne intéressée par la gestion des sinistres corporels

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

Expliquer et mettre en œuvre le recours des tiers-payeurs dans le processus d'indemnisation des dommages corporels

## Programme de la formation

- Définition et principes du recours des tiers-payeurs
- Cas de la victime partiellement responsable
- Préjudice professionnel et rentes

- Protocole d'accord des organismes sociaux et assurances
- Points clés et évolutions

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

### **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

### **Méthodes pédagogiques**

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.